

## LITURGIE ET VIE SPIRITUELLE

Interrogé récemment en matière de liturgie, j'ai dû me positionner par rapport à une assertion que mon interlocuteur tenait vigoureusement : *À bien des égards, les moines sont les gardiens de la liturgie*. Cela voulait dire dans son esprit : la liturgie est en crise – une de plus ! - heureusement, vous êtes là pour nous éviter d'aller à la dérive ! Pour lui répondre, j'ai préféré prendre du champ par rapport à son propos. Sans le perdre de vue, mais pour éviter de théoriser, ou d'idéaliser une certaine liturgie ou une certaine vie monastique, je suis parti du terrain très concret de la Règle de saint Benoît. C'est ce que je me propose de faire avec vous pour parler de « liturgie et vie spirituelle » : partir du terrain très basique d'une Règle monastique qui, depuis le IX<sup>e</sup> siècle, a pratiquement évincé toutes les autres en Occident, à cause de sa discrétion, voir s'il y a accord entre l'esprit de la Règle et celui de Vatican II, et ainsi tenter de dégager l'apport de la liturgie à la vie spirituelle.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je rappelle simplement que le mot « liturgie » ne se trouve pas dans la Règle. Quand Benoît traite de ce que nous appelons « liturgie », il utilise l'expression *opus Dei*, que l'on traduit habituellement par « office divin », ou mieux « œuvre de Dieu ».

## Le signe d'une préférence

Quiconque lit sérieusement la Règle de saint Benoît se rend vite compte que la liturgie y tient une place de première importance. Benoît y revient fréquemment, même quand il aborde des sujets qui, à première vue, n'ont pas de rapport immédiat avec elle. Par exemple, dans le chapitre concernant le cellérier, il insiste pour que tous les biens du monastère soient traités comme les vases sacrés de l'autel<sup>1</sup>. Dans celui sur les semainiers de la cuisine, il prévoit une prière spéciale le dimanche, à la fin des matines, pour les frères qui se relaient dans les services de semaine<sup>2</sup>. Une disposition similaire est prise pour l'hebdomadier chargé de la lecture au réfectoire<sup>3</sup>. Pour sanctionner les esprits rebelles ou murmureurs, il recourt à la peine de l'excommunication qui consiste à écarter les coupables de certaines fonctions liturgiques<sup>4</sup>. On pourrait multiplier les exemples qui montrent que la Règle établit un rapport direct, une sorte de va-et-vient constant entre la liturgie et la vie ordinaire dans sa matérialité la plus concrète. Quant au fameux équilibre bénédictin, c'est sans aucun doute la liturgie qui lui sert de pivot pour répartir les diverses activités de la journée monastique (les travaux, la lecture, les repas, le repos)<sup>5</sup>. Les semaines et l'ensemble de l'année y trouvent aussi leur point d'ancrage autour d'un centre qui est évidemment la fête de Pâques que le moine doit attendre avec la joie du désir spirituel<sup>6</sup>.

D'autres indices confirment la volonté de saint Benoît de mettre la liturgie au principe de toute l'organisation de l'école qu'il veut instituer et qu'il nomme intentionnellement

---

1. RB 31,10.

2. RB 35,15-18.

3. RB 38.

4. RB 24.

5. RB 48.

6. RB 49,7.

*Dominici scola servitii* – une école pour le service du Seigneur<sup>7</sup>.  
J'en retiens deux qui me semblent absolument majeurs :

Il y a d'abord le fait qu'en s'inspirant de *La Règle du Maître*, il opère une refonte de sa présentation. Après avoir exposé dans les sept premiers chapitres les fondements de la vie monastique, il en vient aussitôt à organiser avec précision la liturgie des heures, ce qu'on pourrait appeler son « art de célébrer », auquel il consacre douze chapitres dont la tonalité générale est donnée par le célèbre adage *mens concordet voci* – « que l'esprit concorde avec la voix<sup>8</sup> ! ». Ce n'est sans doute pas un hasard si la Présentation Générale de la Liturgie des Heures le cite à deux reprises et en fait pour ainsi dire la recette de la juste manière de prier en Église<sup>9</sup>.

L'autre indice manifeste plus encore l'intention de saint Benoît de mettre la célébration de l'œuvre de Dieu au centre de son art de vivre. Il écrit :

« À l'heure de l'office divin, dès qu'on aura entendu le signal, on laissera tout ce qu'on avait en mains et l'on accourra en toute hâte, mais avec sérieux, pour ne pas donner matière à la dissipation. Donc, on ne préférera rien à l'œuvre de Dieu<sup>10</sup>. »

L'injonction est presque tranchante : *nihil operi Dei praeponatur, que rien ne soit préféré à l'œuvre de Dieu*. Il s'agit donc d'une préférence. L'office divin, pour saint Benoît, doit être mis à la première place des activités de la vie monastique. Pourquoi ? Benoît ne le dit pas explicitement. Sa Règle n'explique pas, elle indique et ordonne ce qu'il faut faire, c'est-à-dire qu'elle met de l'ordre dans les choses à faire. Elle ne se s'adresse pas d'abord à l'intelligence du moine, mais à son désir de chercher vraiment Dieu. Si c'est

---

7. RB, prologue 45.

8. RB 19,7.

9. PGLH 105 et 108.

10. RB 43, 1-3.

bien lui que tu cherches, alors, quand tu entends la cloche, laisse tout ce que tu as en mains, et va célébrer l'œuvre de Dieu<sup>11</sup> ! Facile à dire et à écrire..., mais quand on est sur le terrain, c'est beaucoup plus difficile à mettre en pratique. Il y a toujours plus urgent que l'office divin : un travail à finir, une lecture accrochante, une visite inattendue, une rencontre fraternelle indispensable... Mais non ! Benoît inculque à ses disciples que, la charité étant sauve bien sûr, rien n'est plus urgent que l'œuvre de Dieu ; et même si parfois on la ressent comme un pensum<sup>12</sup>, rien n'est plus indispensable.

S'en tenir là serait cependant malhonnête à l'égard de notre Père saint Benoît, car si sa Règle ne ressemble en rien à un traité de vie spirituelle, elle est cependant habitée de fond en comble par un amour préférentiel qui, lui, est parfaitement explicite : *Nihil amori Christi praeponere, ne rien préférer à l'amour du Christ*<sup>13</sup>. Et comme s'il craignait que cet énoncé ne suffise pas, le saint législateur y revient de manière encore plus absolue à la fin de la Règle en disant : *Christo omnino nihil praeponant, que les moines ne préfèrent absolument rien au Christ*<sup>14</sup>. La clé de compréhension de toute l'organisation de la vie au monastère nous est ainsi remise : c'est l'amour du Christ préféré à tout. Si le moine préfère la liturgie à toute autre activité, c'est parce que l'amour du Christ habite sa vie et que, librement et joyeusement, il veut le préférer à tout.

## Le signe qui fait sens

Vatican II ne se réfère pas directement à la Règle de saint Benoît. Il est frappant néanmoins de constater que la Constitution *Sacrosanctum Concilium*, en conformité avec la plus antique tradition chrétienne, assigne à la liturgie la

---

11. Cf. aussi RB 58,7. Pour saint Benoît, le zèle pour l'œuvre de Dieu est le premier critère de discernement d'une authentique vocation de chercheur de Dieu.

12. RB 49,5 ; 50,4.

13. RB 4,21.

14. RB 72,10.

place qui donne sens à toute la vie ecclésiale. Nous connaissons les affirmations fortes qui, dès le préambule, éclairent comme un phare puissant l'ensemble de la Constitution, et on pourrait dire aussi l'ensemble des documents conciliaires :

La liturgie, par laquelle, surtout (*maxime*) dans le divin sacrifice de l'Eucharistie, « s'exerce l'œuvre de notre rédemption », contribue au plus haut point (*summe*) à ce que les fidèles, par leur vie, expriment et manifestent aux autres le mystère du Christ et la nature authentique de la véritable Église. Car il appartient en propre à celle-ci d'être à la fois humaine et divine, visible et riche de réalités invisibles, fervente dans l'action et occupée à la contemplation, présente dans le monde et pourtant étrangère. Mais de telle sorte qu'en elle ce qui est humain est ordonné et soumis au divin ; ce qui est visible à l'invisible ; ce qui relève de l'action, à la contemplation ; et ce qui est présent, à la cité future que nous recherchons<sup>15</sup>. »

Les affirmations ne sont pas moins fortes dans le premier chapitre de la Constitution qui expose les « principes généraux pour la restauration et le progrès de la liturgie ». Je relève en particulier celles-ci qui, par la suite, seront maintes fois reprises ou commentées :

« La liturgie ne remplit pas toute l'activité de l'Église ; car avant que les hommes puissent accéder à la liturgie, il est nécessaire qu'ils soient appelés à la foi et à la conversion... Toutefois, la liturgie est le sommet auquel tend l'action de l'Église, et en même temps la source d'où découle toute sa vertu. Car les labours apostoliques visent à ce que tous, devenus enfants de Dieu par la foi et le baptême, se rassemblent, louent Dieu au milieu de l'Église, participent au sacrifice et mangent la Cène du Seigneur<sup>16</sup>. »

---

15. Constitution sur *La Sainte Liturgie*, préambule.

16. Constitution sur *La Sainte Liturgie*, n° 9 et 10.

En entendant ces grands textes, on peut penser que les Pères conciliaires situent la liturgie principalement sur le registre de la finalité et du sens, tandis que saint Benoît la considère davantage sur le registre de la préférence, mais ce sont là des nuances qui s'accordent dans le fait que la liturgie, tant chez saint Benoît que chez les Pères de Vatican II, tient une place centrale. On trouverait des affirmations de la même teneur dans la « Lettre aux catholiques de France », quand nos évêques présentent, l'une par rapport à l'autre, les trois modalités de la mission de l'Église, liturgie, service, annonce :

« L'Église est détentrice d'un message qu'elle a mission d'annoncer (marturia). Elle a aussi pour mission de servir la vie des hommes (diaconia). Il n'en reste pas moins vrai que cette transmission du message et ce service de l'humanité culminent dans la célébration liturgique (leitourgeia), au cours de laquelle la communauté reçoit la Parole de son Seigneur et prie pour le salut du monde...

Nous n'avons aucunement l'intention de remettre en cause les dimensions de confession et de service qui avaient besoin d'être revalorisées pour que la vie de l'Église ne soit pas réduite au « culte ». Mais, si la célébration sacramentelle est véritablement le lieu dont tout part et où tout est appelé à revenir, n'est-ce pas elle qui doit donner leur pleine portée théologique aussi bien à l'engagement dans le monde qu'à l'annonce de la foi<sup>17</sup> ? »

En se fondant sur de telles affirmations, n'est-il pas juste de dire que, non seulement la vie monastique, mais toute vie chrétienne sort pour ainsi dire du bain de la liturgie, est baptisée en elle et appelée à devenir épiphanie de l'œuvre de Dieu au long des jours et des nuits ? Il est vrai que cela se vérifie de façon particulièrement sensible

---

17. *Proposer la foi dans la société actuelle, Lettre aux catholiques de France*, Cerf, Paris, 1996, p. 91.

dans la vie monastique, et c'est peut-être ce qui a fait dire au Père Congar, dans ses *Dialogues avec Jean Puyo*, qu'elle est « la vie d'Église à l'état pur, dans sa cohérence totale<sup>18</sup> »... chose qu'aucun moine, j'espère, n'oserait revendiquer avec arrogance, car nous savons bien, en nous tenant au sens le plus objectif des textes de Vatican II, que les moines ne sont pas plus les « gardiens de la liturgie » que n'importe quel baptisé qui prend sa vie chrétienne au sérieux.

## L'action sacrée par excellence

Entre la Règle de saint Benoît et Vatican II, il y a un autre point de convergence qui rejoint notre sujet et qui nous conduira peut-être à réviser notre manière de concevoir la liturgie et la vie spirituelle.

À la lumière de l'évangile de Marthe et Marie (Lc 10,38-42), une certaine tradition qui remonte aux Pères de l'Église distingue deux formes de vie chrétienne : la vie active qui se retrouverait dans le dévouement de Marthe, et la vie contemplative dont Marie aux pieds de Jésus, attentive à sa parole, serait la figure privilégiée, à laquelle nous devons tous aspirer ; la vie mixte servant de juste équilibre entre l'une et l'autre. Outre qu'une telle interprétation du récit de saint Luc ne fait pas l'unanimité des commentateurs<sup>19</sup>, il me semble que la Règle de saint Benoît aussi bien que la Constitution *Sacrosanctum Concilium*, sans vouloir directement la remettre en cause, en montrent les limites et nous incitent à en user avec prudence.

Dans le cas de la Règle de saint Benoît, il faut d'abord reconnaître que les expressions « vie active » et « vie contemplative » ne s'y trouvent pas. On ne peut donc pas s'appuyer sur elle pour dire que les moines qui font profession de vie

---

18. *Une vie pour la vérité. Jean Puyo interroge le Père Congar*, Ed. du Centurion, 1975, p. 22.

19. Cf. Thomas MERTON, *Marthe, Marie et Lazare*, DDB 1956.

monastique mènent une « vie contemplative ». Le vocabulaire de la Règle nous incite plutôt à dire que leur forme de vie est des plus actives. On sait comment la liturgie y est présentée : elle est *opus Dei*, c'est-à-dire une œuvre, un ouvrage, quelque chose à faire, à construire, avec un investissement corporel fort, ce qui véhicule la notion de « travail » (*ergon*) inhérente au mot « liturgie ». En regard de cette « œuvre » à laquelle il ne faut rien préférer, il y a tous les autres travaux à faire, justement appelés *opera*<sup>20</sup>. Le travail liturgique, non seulement donne sens, mais mesure le temps des autres travaux. Ce faisant, il les empêche d'empiéter inconsidérément sur son temps à lui. Il est comme jaloux du temps donné aux autres travaux, car il n'a rien pour se défendre si les autres le lui prennent. Saint Benoît en fait le travail-source et sommet de toute la vie monastique. *Ora et labora*, oui, mais de telle sorte que ce qui relève des *opera* soit ordonné et soumis à l'*opus Dei*. Ainsi, la liturgie qui est bel et bien une œuvre, un travail, rend active la journée du moine et lui évite de sombrer dans l'activisme. Au monastère, la mesure du temps est délibérément théocentrique.

C'est la même intention qui émerge de *Sacrosanctum Concilium*. Dès les premiers paragraphes, la liturgie est présentée comme une « œuvre », et non des moindres. C'est l'œuvre (*opus*) de la rédemption des hommes et de la parfaite glorification de Dieu, à quoi avaient préludé les grandes œuvres divines dans le peuple de l'Ancien Testament<sup>21</sup>. À quelques lignes d'intervalle, le mot *opus* revient à plusieurs reprises et se renforce du mot *actio*, qui confirme le caractère essentiellement « actif » de la liturgie, et même si « actif » que nulle autre action de l'Église ne peut atteindre une efficacité aussi grande :

« ...Toute célébration liturgique, en tant qu'œuvre (*opus*) du Christ prêtre et de son Corps qui est l'Église, est

---

20. RB 48.

21. Constitution sur *La Sainte Liturgie*, n° 5.

l'action sacrée par excellence (*actio sacra praeclenter*) dont nulle autre action de l'Église ne peut atteindre l'efficacité au même titre et au même degré<sup>22</sup>. »

A-t-on jamais déclaré avec autant de force le bien-fondé et le bienfait de la liturgie ? La Règle de saint Benoît et *Sacrosanctum Concilium* sont décidément en parfaite consonance. En présentant la liturgie comme une œuvre, un travail, une action, et en arc-boutant sur elles toutes les autres activités de la vie monastique ou ecclésiale, elles déjouent la dichotomie toujours latente qui oppose action et prière, vie active et vie contemplative. Ce piège évité, il ne s'agit pas bien sûr de tomber dans le piège inverse qui nous pousserait à croire que, puisque toute célébration liturgique est du travail et de l'action, tout travail et toute action sont une liturgie... Il est souhaitable qu'il en soit ainsi, mais ce n'est pas automatique, et de toute manière je ne pourrai jamais dire que ma vie entière devient une liturgie qu'en un sens analogique, car faire la cuisine ce n'est pas célébrer l'eucharistie. Marthe ne se confond pas avec Marie. De plus, au temps où j'étais cuisinier, j'aurais eu bien du mal à mettre de l'âme dans ma cuisine si mon cœur et ma chair ne s'étaient pas régulièrement retrempés dans la liturgie des heures de ma communauté. Dans l'Église comme au monastère, c'est Marie qui active Marthe, et non l'inverse.

## Sentire cum ecclesia

Quand les apôtres demandent au Seigneur : « Apprenons à prier », il ne leur dit pas de faire silence, mais : « Quand vous priez, dites 'Notre Père qui es aux cieux...' », c'est-à-dire qu'il leur donne des mots, comme une mère apprend à parler à son enfant. Il leur donne un langage de la prière. Mieux encore, il leur donne la langue de Sa propre prière, ce qui en est le cœur : « Notre Père... ». C'est la *tradition* de la prière

---

22. *Op. cit.*, n° 7.

que les chrétiens se transmettent de génération en génération. Ce sont les mots que notre cœur doit manger comme du pain quotidien. Autrement dit, la prière chrétienne ne s'invente pas, nous la recevons du Seigneur et de son Corps qui est l'Église, et nous avons à y accorder notre cœur. Tout à l'heure je rappelais le fameux adage de saint Benoît : *mens nostra concordet voci nostrae*, c'est-à-dire : « que notre esprit soit d'accord avec notre voix<sup>23</sup> ». C'est à l'esprit de s'accorder à la matérialité des mots. Les psaumes ne s'inventent pas, et pourtant c'est bien moi qui vais les prier, ils vont devenir *ma* prière, la langue chrétienne de mon intelligence et de mon cœur. D'où la dignité de la prière vocale qui requiert toute notre attention.

Quand je faisais mes études à l'Institut Supérieur de Liturgie, j'ai suivi un cours de Xavier Thévenot qui portait sur « Liturgie et Morale ». Je l'entends encore comparer l'Église à un « flic » chargé de régler la circulation aux heures d'affluence : « Allez-y, circulez, circulez ! ». Il voulait dire que, dans l'année liturgique, il n'y a pour ainsi dire pas de « stop ». On a à peine célébré Noël qu'on se retrouve à l'Épiphanie ; après un petit bout de Temps Ordinaire, on arrive au Carême, puis c'est Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, et ainsi de suite... On n'arrête pas de bouger, de circuler dans les mystères. C'est ainsi que l'Église nous éduque. Avec elle, on est sans cesse en marche. Aller dans la paix du Christ, ce n'est pas faire du sur-place, c'est marcher, avec ce qu'il peut en coûter d'être arraché au lit par trop confortable de la contemplation de tel ou tel mystère auquel nous voudrions davantage nous arrêter. C'est la meilleure manière d'acquiescer ce *sentire cum ecclesia* que l'Église nous inculque dans sa prière et auquel se vérifie l'authenticité chrétienne d'une vie mystique. À cause de cela, on peut avancer que la prière liturgique est mieux qualifiée que l'oraison personnelle pour nous former un cœur vraiment chrétien, car elle est la prière

---

23. RB 19,7.

de l'Église elle-même. Elle est « l'action sacrée par excellence dont nulle autre action de l'Église ne peut atteindre l'efficacité au même titre et au même degré<sup>24</sup> ». Quand je fais oraison, je suis bien sûr un membre de l'Église priante, mais nul autre que moi-même n'a à s'accorder à ma prière ; c'est pourquoi on appelle aussi l'oraison « prière dans le secret ». La prière de l'Église au contraire est commune à tous, et chacun est appelé à y accorder son esprit et son cœur. En celle-ci, il y a moins de risque de dérapage qu'en celle-là. Elle est peut-être moins sublime, mais elle est plus catholique, et de ce fait plus sûre pour la vie spirituelle à condition, encore une fois, d'y accorder son cœur.

## La liturgie catholicise notre cœur

Je voudrais en donner deux exemples. Le premier concerne la prière de demande. Elle est évidemment en rapport étroit avec les désirs qui nous habitent et que nous présentons au Seigneur. À cet égard, le récit de la multiplication des pains, dans l'Évangile de saint Jean, complète et approfondit ce que disent les Synoptiques. Jean est le seul à écrire : « ... ils en eurent autant qu'ils en voulurent » (Jn 6,11). Autrement dit, si nous voulons peu, nous recevons peu ; si nous avons de petits désirs, c'est le signe que nous avons aussi un petit bon Dieu. Les petits désirs n'honorent pas le Dieu vivant et vrai. Ce qu'il espère trouver en nous, ce sont des grands désirs, des désirs infinis, proportionnés à ce qu'IL EST. Nous pouvons donc nous interroger sur les dimensions du Dieu que nous invoquons. Quelle est sa longueur, sa largeur, sa hauteur, sa profondeur ? Est-ce un petit bon Dieu à notre mesure ou le « Dieu éternel et tout-puissant » que l'Église nous apprend à prier dans sa liturgie, et à qui « rien n'est impossible » (Lc 1,37) ? Quant à moi, si mon Dieu n'était pas « éternel et tout-puissant », j'irais en chercher en autre !

---

24. Vatican II, Constitution sur *La sainte Liturgie*, n° 7.

Pour ne pas nous méprendre sur sa « toute-puissance », nous le prions en disant *Clementissime Pater, Père infiniment bon*<sup>25</sup>. Pas seulement Père très bon, mais Père « infiniment bon ». C'est ce Dieu-là, et pas un autre, que le prêtre nous invite à prier ensemble « au moment d'offrir le sacrifice de toute l'Église ». Et l'assemblée répond : « Pour la gloire de Dieu et le salut du monde<sup>26</sup> ». Rien moins que cela ! C'est ainsi que l'Église notre Mère nous inculque son audace et nous évangélise le cœur. Elle prie pour « que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité » (1 Tm 2,4). Confiante en l'infinie miséricorde du Seigneur, elle supplie en ces termes : « Souviens-toi de nos frères qui se sont endormis dans l'espérance de la résurrection, et de tous les hommes qui ont quitté cette vie : reçois-les dans ta lumière, auprès de toi<sup>27</sup>. » On le voit, dans sa prière publique, l'Église ose demander à Dieu le maximum, et en cela elle remet à leur juste place les rapporteurs de visions qui nous montrent un enfer surpeuplé... L'Église ne s'est jamais prononcée officiellement à ce sujet. Une chose est d'affirmer l'existence de Satan et des esprits mauvais, une autre d'accorder crédit à des personnes pieuses qui assurent que beaucoup de gens vont en enfer... ! On dirait qu'ils en savent plus que l'Église elle-même ? Cela me gêne toujours. Je préfère de beaucoup la réflexion profonde du Cardinal von Balthasar dans son petit livre *Espérer pour tous*<sup>28</sup>.

Le deuxième exemple de « catholicisation » du cœur par la liturgie concerne les psaumes. Leur vocabulaire est d'une audace presque incroyable. À un certain point de vue, il est très trompeur de chanter les psaumes doucement comme le fait un chœur monastique. Bien sûr, je ne suis pas contre cette façon de psalmodier ! J'y suis même favorable et

---

25. Cf. Première Prière Eucharistique.

26. Cf. le dialogue du prêtre avec l'assemblée qui introduit toutes les Prières eucharistiques.

27. Prière Eucharistique II.

28. HANS URS VON BALTHASAR, *Espérer pour tous*, Paris 1987.

je l'aime, mais cela ne m'empêche pas d'en voir les limites. Je suis tenté de croire que si saint Benoît recommande aux moines l'étude des psaumes, ce n'est pas seulement pour les connaître par cœur ; c'est aussi pour qu'ils se rendent compte en leur particulier que Dieu entend des formes de prière que probablement nous n'oserions jamais faire de nous-mêmes, parce que nous avons une conception du sacré qui n'est pas forcément chrétienne. Notre langage religieux est souvent policé à l'excès, ce qui n'est pas du tout le cas des psaumes.

Ce n'est pas le lieu ici de se lancer dans un débat sur la langue liturgique, - je peux dire que, par inclination personnelle, je goûte beaucoup le latin et le chant grégorien ! - mais il me semble que la récitation du psautier en français a l'avantage de nous mettre sur les lèvres la crudité du langage inspiré que le latin risque de trop envelopper. Si le chant en français peut édulcorer le réalisme et la vigueur du psaume, que dire alors de la psalmodie en grégorien ! Que reste-t-il d'injonctions telles que : « Dieu, ne garde pas le silence, ne sois pas immobile et muet ! » (Ps 82, 2), ou bien « Réveille-toi ! Pourquoi dors-tu, Seigneur ? Lève-toi ! Ne nous rejette pas pour toujours ! » (Ps 43, 24), ou des appels au secours du psaume 87, quand nous les chantons dans la douce psalmodie d'un chœur monastique ? Il y a dans le psautier des remises en cause de l'action de Dieu qui frisent l'impertinence, mais Dieu aime ce franc-parler de l'homme. Par conséquent, que celui qui doute *crie* son doute au Seigneur ! Celui qui est au bord du blasphème, qu'il n'ait pas moins d'audace que Job ! C'est cela qui plaît à Dieu. J'en ai la conviction. On trouvera peut-être que la langue sacrée se doit d'avoir un minimum de retenue. Certes, mais il ne faut pas confondre le sacré et la sainteté. Le sacré peut figer, geler dans un hiératisme qui est plus païen que chrétien. Or, notre Dieu est Saint, et sa sainteté ne se scandalise pas de l'impertinence de qui se tient en vérité devant lui. Si elle provient de l'amour, comment ne lui serait-elle pas agréable ?

## Un exemple de spiritualité liturgique

Parmi les grandes figures qui ont trouvé dans la liturgie le souffle de leur vie spirituelle, on peut retenir celle de sainte Gertrude que la tradition catholique a nommée « la grande » et qui vivait au monastère d'Helfta en Allemagne dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (1256-1301 ou 1302 ?). Ceux qui ont étudié ses œuvres (Cyprien Vagaggini, Jean Leclercq, Charles-André-Bernard, etc.) sont unanimes pour reconnaître la place fondamentale de la liturgie dans sa vie. Ceci n'a rien d'étonnant chez une moniale qui appartient à la grande tradition bénédictine<sup>29</sup>, mais atteint chez elle un degré d'expression inégalé. La liturgie est non seulement le lieu privilégié de son expérience spirituelle, mais toute sa vie sort pour ainsi dire du bain de la liturgie et devient « œuvre de Dieu » au long des jours et des nuits. Chez elle, le culte rendu à l'oratoire se déploie partout ailleurs.

Cette place de « fondement » occupée par la liturgie dans l'œuvre de sainte Gertrude fait d'elle une maîtresse spirituelle très sûre et très saine pour quiconque s'engage à la suite du Christ sur les chemins de l'Évangile. Par sa vie et par son œuvre, la « grande » moniale d'Helfta atteste qu'aucune forme de prière n'est plus recommandable que la liturgie de l'Église, aucune plus à même de transformer le cœur pour qu'il devienne le réceptacle des « flots débordants de la divine tendresse<sup>30</sup> ». Il est aussi remarquable de voir comment le célèbre adage de saint Benoît, *mens concordet voci* – « que l'esprit s'accorde avec la voix » –, cité dans la Présentation Générale de la Liturgie des Heures<sup>31</sup>, trouve chez elle un élargissement qui manifeste un sens de l'Église

---

29. DOM PROSPER GUÉRANGER, osb, restaurateur de la vie bénédictine à Solesmes, et premier abbé de ce qui deviendra la Congrégation de France, tient sainte Gertrude en grande estime et s'y réfère fréquemment.

30. Cf. le titre complet du *Héraut* : *Legatus, memorialis abundantiae divinae pietatis, Le Héraut, mémorial de l'abondance de la divine tendresse.*

31. *Présentation Générale de la Liturgie des Heures*, n° 105 et 108.

hors du commun : *devotio concordaret cum officiis Ecclesiae*<sup>32</sup>. Cela revient à dire que, sans cesser de travailler à l'accord de l'esprit avec la voix, la ferveur elle-même doit chercher à s'accorder aux offices de l'Église. Ainsi, tout exercice de piété ou dévotion particulière, pour ne pas déraiper, doit soigneusement s'inspirer de la grande liturgie de l'Église et s'appuyer sur elle.

Cela explique pourquoi sainte Gertrude d'Helfta peut être présentée comme un exemple de spiritualité liturgique pouvant conduire aux plus hautes formes de vie chrétienne et contemplative<sup>33</sup>. Dans notre contexte ecclésial où la liturgie est devenue un point sensible, parfois même une source de tension très regrettable entre les fidèles du Christ, Gertrude fait figure de grand témoin de l'impact sur toute la vie baptismale d'une liturgie où la forme, qu'elle soit « ordinaire » ou « extraordinaire », n'atteint son but que si le cœur des célébrants s'en trouve agrandi et leur sens de l'Église singulièrement élargi.

À partir du foyer lumineux de la prière liturgique, dont l'eucharistie est le moment par-dessus tout désiré de la sainte, tous les grands axes de sa vie spirituelle se mettent en place : six siècles avant sainte Thérèse de Lisieux, elle découvre la voie d'enfance et développe une théologie de l'amour divin qui, sans jamais céder au laxisme, appelle à une espérance et une confiance en Dieu sans limite<sup>34</sup>. C'est aussi son expérience liturgique qui lui permet de donner toute sa mesure à un *sentire cum ecclesia* qui annonce l'ecclésiologie de communion à laquelle Vatican II et les plus

---

32. *Le Héraut*, Sources Chrétiennes n° 255, pp. 198-199.

33. CYPRIEN VAGAGGINI, *Initiation théologique à la liturgie*, T. 2, Biblica, 1963, pp. 206-239.

34. HANS ÜRS VON BALTHASAR se réfère volontiers aux moniales d'Helfta, surtout quand il aborde la thématique de l'espérance. Il cite en particulier le *Liber specialis gratiae* de sainte Mechtilde de Hackeborn, recueil de confidences sur son expérience spirituelle, mises en forme par sainte Gertrude.

récents documents du Magistère nous ont rendus sensibles<sup>35</sup>. La mystique de Gertrude est à l'opposé d'un intimisme où Dieu isolerait le priant du Corps auquel il appartient. Elle entraîne au contraire dans un immense courant de grâce où les uns et les autres se retrouvent solidaires, et cela non seulement à un moment donné de l'histoire, mais à travers les siècles.

Au terme de son vaste ouvrage *d'Initiation théologique à la liturgie*, Cyprien Vagaggini retient l'exemple de sainte Gertrude pour prouver « par les faits que la vie mystique, jusqu'en ses degrés les plus élevés, peut parfaitement naître et se développer dans le cadre d'une spiritualité liturgique, bien plus, dans le cadre d'une vie où la liturgie occupe, même quantitativement, une place prédominante. Et cela, sans que les états mystiques même les plus sublimes, gênent en rien la participation active à la liturgie ». Ce qu'il écrit vaut la peine d'être cité intégralement :

« ...(On est ainsi) libéré une fois pour toutes du préjugé qui découlerait d'une lecture trop superficielle des œuvres des mystiques modernes, tels ceux du XVI<sup>e</sup> siècle, et en particulier sainte Thérèse et saint Jean de la Croix. On ne peut pas dire que la liturgie, même lorsqu'elle a une place prépondérante dans les occupations, offre un cadre peu favorable aux grâces mystiques, comme si elle était une cause de « distractions ».

Mais on peut tirer de l'exemple de sainte Gertrude une autre conclusion lourde de conséquence... : celui des rapports entre perfection chrétienne et mystique, et celui de l'appel de tous à la vie mystique. Ces rapports et cette vocation générale étant admis, – avec les explications et les nuances qui s'imposent –, personne ne doit craindre,

---

35. Cf. par exemple *La vie fraternelle en communauté*, D.C. 2093, pp. 411-434 ; et JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique post-synodale 'Vita consecrata'*, Cerf 1996, surtout chapitre II, « La vie consacrée, signe de communion dans l'Église », pp. 61-107.

si c'est sa vocation, de s'orienter vers un style de vie où la liturgie, telle que la présente l'Église, occupe la plus grande partie.

Enfin, l'exemple de sainte Gertrude montre que la spiritualité liturgique – spiritualité à la portée de tous – n'est pas une spiritualité de second ordre, bonne tout au plus pour ceux qui débutent dans la voie de la perfection. Au contraire, elle fournit à la vie chrétienne un cadre qui en assimile et en organise si bien tous les éléments qu'elle peut conduire aux plus hauts sommets de la perfection<sup>36</sup>. »

## Signe de grâce et de gratuité

Au terme de ce parcours, je voudrais revenir à la réflexion qui l'a suscité. Mon interlocuteur disait : « la liturgie est en crise », et il se rassurait de savoir que les moines en sont les gardiens ! Sans doute n'est-il pas le seul à penser ainsi, surtout dans le monde francophone où l'on dit couramment que cette crise provient de la manière souvent inappropriée avec laquelle la réforme conciliaire a été mise en œuvre. D'où les réactions que l'on connaît dont la plus douloureuse est le schisme perpétré par le mouvement intégriste de Monseigneur Marcel Lefebvre. Tout en partageant ce point de vue, je voudrais avancer une autre raison, qui me paraît se situer en amont de tous les débats autour de la liturgie, en amont des « formes » qu'elle peut prendre, de la langue où elle s'exprime, du style qu'elle met en œuvre. C'est la place de la gratuité dans la société d'aujourd'hui, car avant d'être mise en forme, exprimée dans une langue, déployée dans un style, la liturgie est foncièrement la célébration d'une Alliance, et non la moindre, la Nouvelle et Éternelle Alliance de Dieu avec les hommes. Or

---

36. CYPRIEN VAGAGGINI, *Initiation théologique à la liturgie*, T. 2, Biblica, 1963, pp. 232-233.

cette célébration n'a rien d'immédiatement monnayable ou rentable. Elle est de l'ordre de la grâce, de l'absolue gratuité. C'est du temps perdu. C'est du gaspillage. C'est le parfum précieux répandu sur les pieds de Jésus, au grand scandale de Judas qui aurait préféré qu'il soit donné aux pauvres. A-t-on le droit aujourd'hui de perdre ainsi son temps ? Sur le marché des loisirs, il y a des propositions tellement plus alléchantes que la liturgie des chrétiens, quel qu'en soit le style ! Oui, mais la différence est de taille, et quant au prix, et quant à l'émotionnel, et quant au résultat final. Déjà, dans l'évangile, les gens ont beau être invités par un roi aux noces de son fils, ils n'en ont que faire, jugeant préférable de s'occuper de leur commerce, de leurs affaires et de leurs amours (Mt 22,1-14 ; Lc 14,16-24). La gratuité n'intéresse pas. Or la prière, liturgique ou dans le secret de sa chambre, est essentiellement de cet ordre-là. C'est pourquoi, plutôt que de considérer les moines comme des « gardiens de la liturgie », je préfère les regarder comme des serviteurs et des amis de la grâce. Mais ils n'ont pas le monopole de ce privilège. Le parcours que nous avons fait ensemble en référence à la Règle de saint Benoît et à *Sacrosanctum Concilium* invite tous les fidèles du Christ à devenir ce que le baptême a fait d'eux en vérité : des serviteurs et des amis de la grâce. La Grâce avec une majuscule, parce qu'elle est Dieu même, l'Amour même. Il EST, et c'est tout. Il est plein de grâce et de vérité (Jn 1,14).

Olivier Quenardel, *ocso*  
Abbé de Cîteaux